L'Écho de Postelhis

Postes, Télécommunications, Histoire

n°22 . 2024

Bulletin trimestriel

La vie et l'œuvre de Charles Bourseul, inventeur et « père » du téléphone en 1854

Qui est l'inventeur du téléphone ? 99 % des interrogés répondront : Graham Bell ou Thomas Edison. Personne ne se souvient de Charles Bourseul qui est pourtant le VRAI père de l'ancêtre du portable. Cet article a donc pour objet de sauver de l'oubli ce savant français, « père » du téléphone depuis 170 ans. Il convient de préciser qu'il n'existe aucun livre ou manuel relatant les recherches de Charles Bourseul.

Fin 1848, Charles Bourseul, jeune homme savant et modeste, enlevé à ses études paisibles, devenait soldat de l'armée d'Afrique mais, passionné pour la science et doué d'une de ces intelligences privilégiées, qui permettent d'en atteindre toutes les hauteurs, il ne se désespérait pas : « *Je n'ai plus mes professeurs,* disait-il*, mais j'ai encore mes livres : ils seront mes amis, mes guides, mes consolateurs* ». En 1849, enfin, le jeune Charles Bourseul, fils d'un officier de l'armée et soldat lui-même au 43e de Ligne, faisait à ses camarades de la garnison d'Alger un cours de mathématiques qui attira sur lui l'attention et le bienveillant intérêt le gouverneur général de l'Algérie.

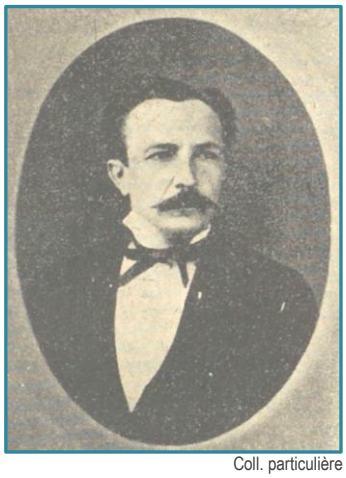

Coll. particulière
Charles Bourseul en 1882
(1829-1912)

En effet, Bourseul, qui suivait ses cours dans un lycée d'Alger, avait comme professeurs MM. Simon, le fondateur de l'Observatoire de Marseille, et Joseph-Charles d'Almeida, l'auteur avec Boutan, d'un traité de physique. Deux professeurs pour lui seul… Il n'y avait pas d'autre élève dans sa classe ! Des relations vraiment affectueuses s'établissent entre d'Almeida et l'étudiant. En 1851, Charles Bourseul était de retour en France, à Paris, en quête d'une situation sociale. Il errait assez désemparé quand, au hasard d'une flânerie, il rencontra à la terrasse de la Rotonde, au Palais-Royal, son ancien professeur M. d'Almeida : « *– Que fais-tu ?* interrogea le maître. *– Rien, hélas ! Je cherche du travail. – Entre donc aux Télégraphes, c'est une carrière neuve, un homme intelligent s'y doit créer un bel avenir* ».

Le conseil était sage et même assez facile à suivre. Le jeune homme le saisit au vol. Dès le lendemain, il demandait à voir M. Boyer, directeur du Personnel. Celui-ci demanda simplement à l'aspirant fonctionnaire s'il se sentait de taille à faire, sans trop de fautes, une dictée de vingt lignes : c'était là tout l'examen. Charles Bourseul avait prévu la question. Il apportait une œuvre imprimée à sa façon, une brochure de vingt pages sur *La Puissance de la chaleur*. Il n'en fallait pas tant : Béranger manifesta quelque sympathie pour ce jeune confrère et M. le directeur prononça le « *dignus est intrare* » [NDLR : « *ça vaut la peine d'entrer* »]. Séance tenante, il fit accompagner le nouvel employé au 103 rue de Grenelle. Toutefois, sur le palier, M. Boyer le rappela : « *Vous savez mon ami que vous aurez 900 F par an* ».

Source : *Télégraphes et Téléphones*
Salle des Télégraphes rue de Grenelle en 1885

Charles Bourseul connu la tour du télégraphe Chappe implantée à la direction des Télégraphes rue de Grenelle [NDLR : depuis 1841] et eut même la chance d'avoir pu manipuler le mécanisme Chappe. Il fit ses débuts avec l'appareil télégraphique Breguet où il fallait suivre, d'un œil attentif, les oscillations de deux aiguilles minuscules.

Un jour, le directeur réunit le personnel : « *Le premier d'entre vous qui, en quarante-huit heures, apprend l'alphabet Morse je le garde à Paris et il n'aura plus à redouter d'être muté à Quentin-Corentin* ».

Trois employés seulement furent capables de ce tour de force. M. Bourseul, pour sa part, fut nommé au bureau télégraphie du Palais du Luxembourg à Paris, pour 1 500 F à l'année. C'était le premier échelon franchi vers les hauts postes administratifs. Il devait, de degré en degré, parvenir jusqu'à la direction départementale des Postes du Lot, à Cahors, où il y habita au 8 rue des Cadourques de 1878 à 1887.

La genèse d'une invention

Source : www.wikipedia.fr
Charles Bourseul (1829-1912)

Charles Bourseul est né à Bruxelles en 1829, de parents français. C'est en étudiant la transmission de la phrase écrite qu'il fut amené à découvrir la transmission électrique de la phrase parlée. Au préalable, il se livra à de patientes études des sons du langage, tout d'abord du point de vue acoustique et physiologique. Voici dans quelles circonstances.

En 1851, Charles Bourseul habitait à Metz avec son père. Alors adolescent, il fit la rencontre d'un jeune tailleur de cette ville qui leur amena ses deux jeunes enfant, tous deux sourds-muets de naissance, et leur expliqua comment, à force de soins et de persistance, il était parvenu à les faire parler. Il avait patiemment analysé les sons articulés en s'occupant de ces sons. Les enfants avaient fini par saisir le secret de cet admirable mécanisme. Ils répétèrent d'abord des sons simples, puis des syllabes, puis des entiers. L'aîné, âgé de 9 ans, était parvenu à lire à haute voix. Les résultats obtenus par cet homme l'avaient vivement frappé. Plus tard, Charles Bourseul devait reprendre ses études avec la collaboration de sa jeune femme. Son désir de savoir l'entraînait jusqu'à se faire mouler la bouche, afin de fixer les diverses positions des lèvres sans l'émission des voyelles. L'aide que lui apportait Mme Bourseul consistait à verser dans sa bouche ouverte le plâtre à mouler qui devait garder l'empreinte puis, à l'aide de fils déposés dans l'épaisseur, à détacher le moule. Bourseul se souvient même de cette anecdote : sa femme, alors retenue dans la cuisine, avait tardé à revenir lui retirer le plâtre, il avait failli en étouffer !

Bientôt le mécanisme de la voix n'eut plus pour lui aucun secret. Un phénomène qu'il constata un jour en accordant un vieux piano de famille, à savoir que les cordes métalliques, toutes ensembles, et pas seulement les harmonies, résonnaient lorsqu'on émettait dans leur voisinage certaines notes parlées, l'intrigua de nouveau fortement et le poussa à de nouvelles études. Ingénieur ingénieux intéressé par les problèmes d'acoustiques, il développe durant son temps libre une théorie inventive : une boîte qui permettrait de transmettre des paroles dans un autre lieu en temps réel, Charles Bourseul avait inventé le téléphone !

Le 18 août 1854, Bourseul rédigea une note, signée de son nom, qui parut dans le journal *L'Illustration* du 26 août 1854, où il pressentait déjà le futur téléphone. Mais avant de donner sa copie au journal, Bourseul, respectueux de la discipline, la soumit à sa hiérarchie mais il fut rapidement découragé : celle-ci l'autorisa à la publier mais son chef de bureau estima qu'il perdait son temps à des « *utopies sublimes* » et exigea qu'il se consacre plus sérieusement à ses tâches administratives. N'ayant pas de moyens financiers et n'étant pas soutenu par l'État, celui-ci, modeste fonctionnaire des PTT, n'avait pas les moyens de réaliser de prototype.

Prenons connaissance de la note de Bourseul, dont l'introduction est faite par le directeur du journal, M. Paulin :

« *Personne n'avait recommandé le simple soldat au général, il s'était recommandé de lui-même et le général, reconnaissant son mérite, lui avait généreusement tendu une main protectrice et amie. Il y a dans ce simple fait, un touchant éloge du soldat et du général. Aujourd'hui libéré du service militaire, M. Charles Bourseul habite Paris et c'est lui qui est l'auteur de l'article curieux qu'on va lire. Nous lui souhaitons tout le succès que lui-même ose entrevoir et nous serions heureux de le voir attacher son nom à la merveilleuse découverte de la transmission électrique de la parole. L'électricité a fait depuis peu tant de miracles ! Pourquoi ne ferait-elle pas encore celui-là, en dépit de l'Académie où l'on traite de folie ou quand on veut être poli, d'utopie, tout ce qui n'a pas encore été appliqué ? Ce qui est encourageant, il faut l'avouer, pour les inventeurs, pour ces sublimes initiateurs sans lesquels l'Académie ne serait qu'une collection de fossiles. Disons-le encore une fois, pour soutenir l'ardeur des génies à la recherche de l'inconnu il n'y a rien à attendre, si ce n'est un insolent sourire que tant d'autres l'ont appris à leurs dépens mais, si vous parlez aujourd'hui à un académicien de la vapeur et du télégraphe électrique, il vous dira que la chose était bien simple et que, si l'Académie avait voulu s'en donner la peine, la découverte eut été faite beaucoup plus tôt. Lisez la note de M. Charles Bourseul :*

"On sait que le principe sur lequel est fondée la télégraphie électrique est le suivant : un courant électrique passant dans un fil métallique arrive autour d'un morceau de fer doux qu'il convertit en aimant. Dès que le courant n'a plus lieu, l'aimant cesse d'exister. Cet aimant, qui prend le nom *d'électro-aimant*, peut donc tour à tour attirer, puis lâcher une plaque mobile qui, par son mouvement de va-et-vient, produit les signaux de convention employés dans la télégraphie. Quelquefois, on utilise directement ce mouvement et on lui fait produire des points ou des traits sur une bande qui se déroule par un mouvement d'horlogerie. Les signaux de convention sont alors formés par des combinaisons de ces traits et de ces points : tel est le télégraphe américain, qui porte le nom de Morse, son inventeur. Tantôt on convertit ce mouvement de va-et-vient en un mouvement de rotation. On a alors soit les télégraphes à cadran des chemins de fer, soit les télégraphes de l'État qui, au moyen de deux fils et de deux aiguilles indicatrices, reproduisent tous les signaux du télégraphe aérien autrefois en usage.

Imaginons maintenant qu'on dispose sur un cercle, horizontal mobile, les lettres, les chiffres, les signes de ponctuation, etc. On conçoit que le principe énoncé pourra choisir à distance tel ou tel caractère, à en déterminer le mouvement et, par conséquent, à l'imprimer sur une feuille placée à cet effet : tel est le télégraphe imprimant. On a été plus loin. Au moyen du même principe et d'un mécanisme assez compliqué, on est parvenu à ce résultat qui, de prime abord, semblerait tenir du prodige : l'écriture elle-même se reproduit à distance et non-seulement l'écriture mais un trait, une courbe quelconque de sorte qu'étant à Paris vous pouvez dessiner un profil par les moyens ordinaires et le même profil se dessine en même temps à Francfort.

Les essais faits en ce genre ont réussi : les appareils ont figuré aux Expositions universelles de Londres de 1851 et de 1862. Il y manque néanmoins quelques perfectionnements de détails. Il semblerait impossible d'aller plus avant dans les régions du merveilleux. Essayons cependant de faire quelques pas de plus encore. **Je me suis demandé, par exemple, si la parole elle-même ne pourrait pas être transmise par l'électricité. En un mot, si l'on ne pourrait pas parler à Vienne et se faire entendre à Paris. La chose est praticable, voici comment** : les sons, on le sait, sont formés par des vibrations et apportés à l'oreille par ces mêmes vibrations reproduites dans les milieux intermédiaires.

Imaginez que l'on parle près d'une plaque mobile assez flexible pour ne perdre aucune des vibrations produites par la voix, que cette plaque établisse et interrompe successivement la communication avec une pile, vous pourrez avoir à distance une autre plaque qui exécutera en même temps exactement les mêmes vibrations. Mais l'intensité de ces vibrations diminue très rapidement avec la distance, de sorte qu'il y a, même au moyen des porte-voix, des tubes et des cornets acoustiques, des limites assez restreintes qu'on ne peut dépasser.

Il est vrai que l'intensité des sons produits sera variable au point de départ où la plaque vibre par la voix et constante au point d'arrivée où elle vibre par l'électricité, mais il est démontré que cela ne peut altérer les sons. Il est évident d'abord que les sons se reproduiraient avec la même hauteur dans la gamme. L'état actuel de la science de l'acoustique ne permet pas de dire, a priori, s'il en sera tout à fait de même des syllabes articulées par la voix humaine. On ne s'est pas encore suffisamment occupé de la manière dont ces syllabes sont produites. On a remarqué que les unes se prononcent des dents, les autres des lèvres, etc. Quoi qu'il en soit, il faut bien songer que les syllabes se reproduisent exactement rien que par les vibrations des milieux intermédiaires : reproduisez exactement ces vibrations et vous reproduirez exactement aussi les syllabes. En tous cas, il est impossible, dans l'état actuel de la science, de démontrer que la transmission électrique des sons est impossible.

Toutes les probabilités, au contraire, sont pour la possibilité. Quand on parla pour la première fois d'appliquer l'électromagnétisme à la transmission des dépêches, un homme haut placé dans la science traita cette idée de sublime utopie et cependant, aujourd'hui on communique directement de Londres à Vienne par un simple fil métallique. Cela n'était pas possible, disait-on, et cela est. Il va sans dire que des applications sans nombre et de la plus haute importance surgiraient immédiatement de la transmission de la parole par l'électricité. À moins d'être sourd et muet, qui que ce soit pourrait se servir de ce mode de transmission qui n'exigerait aucune espèce d'appareil. Une pile électrique, deux plaques vibrantes et un fil métallique suffiraient. Dans une multitude de cas, dans de vastes établissements industriels par exemple, on pourrait par ce moyen transmettre à distance tel ordre ou tel avis, tandis qu'on renoncera à opérer cette transmission par l'électricité, aussi longtemps qu'il faudra procéder lettre par lettre et à l'aide de télégraphes exigeant un apprentissage et de l'habitude. Quoi qu'il arrive, il est certain que dans un avenir plus ou moins éloigné, la parole sera transmise à distance par l'électricité. J'ai commencé les expériences. Elles sont délicates et exigent du temps et de la patience mais les approximations obtenues font entrevoir un résultat favorable" ». Paris, le 18 août 1854, Charles Bourseul.

Ci-dessous le schéma sommaire de l'appareil que Bourseul avait conçu : « *récepteur électrique parfait* » selon le commentaire d'un écrivain américain.

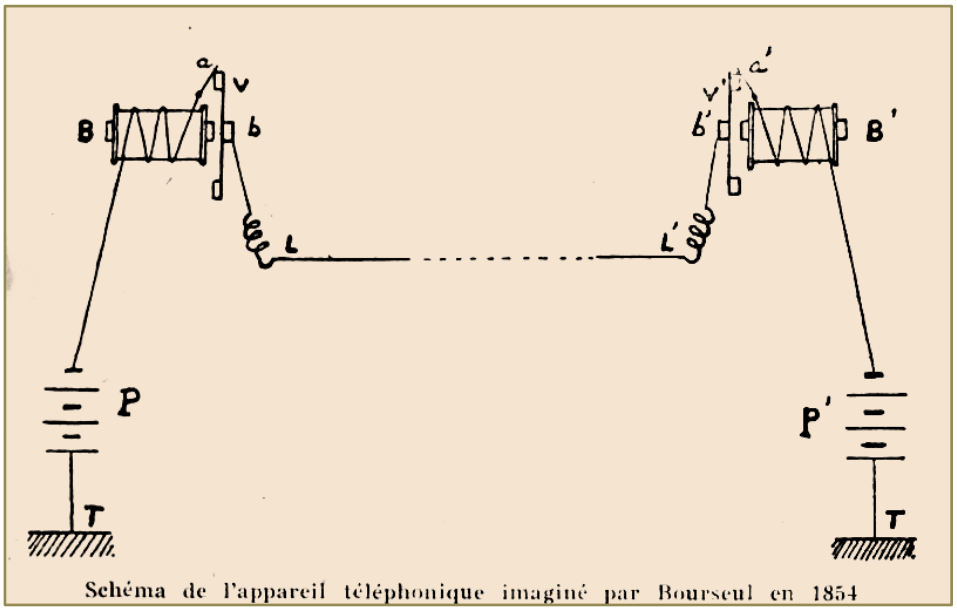

Schéma de l'appareil téléphonique imaginé par Bourseul en 1854

Source : *L'Illustration*, 18 août 1854

Schéma de l'appareil téléphonique imaginé par Bourseul en 1854

Description du schéma par Charles Bourseul :

« *Le courant d'une pile* "P" *traverse la bobine d'un électro-aimant. En face de cet électro-aimant est disposée une lame métallique mince* "V", *susceptible de vibrer sous l'action de la parole et, à chaque vibration, de fermer au point de contact* "a" *le circuit électrique constitué par le fil* "L L'" *et la terre ou un fil de retour, comme c'était le cas dans le téléphone primitif, on détermine ainsi le passage intermittent du courant à travers la ligne* "L", *réunie en* "b" *à la plaque. À l'autre extrémité, un poste tout semblable, dont la lame actionnée au passage du courant dans l'électro-aimant* "B'" *devra, théoriquement, répéter toutes les vibrations de celle du poste expéditeur. Inversement, tout son émis au poste* "B'" *sera transmis de même à* "B" ».

Les savants de l'époque accueillirent, eux aussi, avec scepticisme l'idée de Bourseul : le grand technicien anglais Preece trouva « *l'idée très belle, mais sa réalisation douteuse* ». Du Moncel membre de l'Académie des sciences et ingénieur-conseil de l'administration des Télégraphes, à qui l'on doit vraisemblablement la remarque citée plus haut faite à Bourseul, n'inséra dans un de ses ouvrages la note du malheureux Bourseul qu'en la traitant de « *conception fantastique* » et « *d'idée qui n'est qu'à l'état de rêve* ».

Et pourtant, dans ce même ouvrage *Exposé des applications de l'électricité*, du Moncel avait dit, quelques chapitres auparavant, ne pas vouloir « *pour l'honneur de la France, raconter les honteuses intrigues mises en œuvre à la Chambre des députés pour faire rejeter, une première fois, la télégraphie électrique parce que ce serait dévoiler ce triste esprit de coterie et de jalousie qui s'oppose, en France, au développement de toutes les inventions et que nous retrouverons encore dans toute sa force, dans plusieurs questions du même genre* ». Le savant qui s'exprimait de la sorte ne reconnut lui-même que bien plus tard, mais du reste, très loyalement, la valeur des idées de Charles Bourseul.

Le mérite reconnu

Charles Bourseul donna « signe de vie » car, on peut lire au compte rendu de la séance du 18 mars 1878 : « *M. Ch. Bourseul fait connaître à l'Académie, par l'entremise de M. du Moncel, qu'il est l'auteur des essais dont du Moncel a fait mention à propos de l'histoire du téléphone, essais qui avaient été publiés sous le nom de Ch. B. S'il n'a pas donné suite à ses travaux sur cette question, c'est qu'il s'est trouvé découragé par son entourage* ». « *On lui avait tant de fois répété, lit-on dans le* Journal officiel *du 24 mars 1878, où il est rendu compte de cette séance que l'idée était irréalisable, qu'il avait fini par renoncer aux études qu'il avait commencées* ».

Et pour comble, dans ce compte rendu figure le nom de l'inventeur en l'appelant « Boursonne » ! Âgé de près de 50 ans, c'était la première fois qu'il se voyait désigner publiquement comme l'auteur des idées qu'il avait eues et soumises à ses chefs, alors qu'il avait à peine 25 ans.

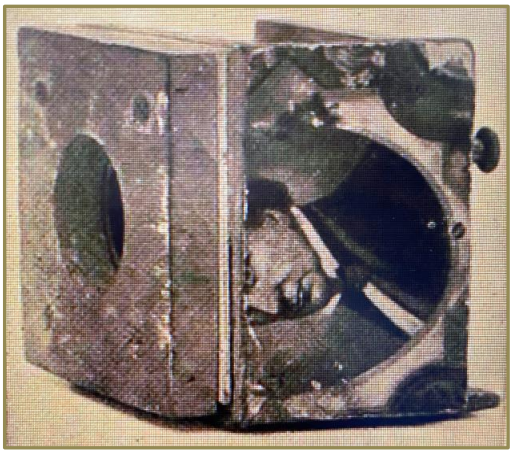

Coll. particulière

« La boîte à cigare »

D'après les renseignements recueillis récemment auprès des Cadurciens (habitants de Cahors), Graham Bell serait venu à Cahors pour mettre au point l'idée de Bourseul. Le fait est affirmé par Mme Jauzac elle-même, fille du savant français. Mais Graham Bell écrivit une lettre à Bourseul. Dans cette lettre, qui parvient à son destinataire malgré une adresse très imprécise « Charles Bourseul, France », Bell demandait à Bourseul de construire un appareil téléphonique qui lui-même était capable d'exploiter en Amérique. Il offrait en fait une collaboration commerciale à Bourseul avec participation aux bénéfices or, notre savant refusa… En résumé, cela prouve bien que Bell avait pris connaissance des travaux de Bourseul.

Ce n'est que longtemps après que Bell écrivit de nouveau à Bourseul pour l'informer qu'il avait apporté des modifications sérieuses à l'appareil primitivement construit sur les données de Bourseul et que la loi lui reconnaissait le droit d'invention. Un article de Bourseul parut dans les colonnes de *L'Illustration*, du 21 novembre 1908, reprend la note de l'inventeur publiée dans *L'Illustration* du 26 août 1854 sous le titre « Le Téléphone, invention française : une révélation de *L'Illustration* en 1854 ». Journaliste du journal *L'Illustration*, Gustave Babin rédigea cet article :

« *Tous les spécialistes connaissent de longue date les travaux de M. Bourseul : aucun, s'il est de bonne foi, ne lui conteste l'honneur de son invention. Dans la* Chronologie des découvertes électriques *que dressait en 1882* La Lumière Electrique, on débute par cette date : "1854. Première idée de la transmission électrique de la parole, avec la description complète des moyens à employer, émise par M. Bourseul". *Chose curieuse, c'est peut-être en Amérique qu'on a revendiqué avec le plus d'énergie pour votre compatriote la gloire d'avoir inventé le téléphone. J'ai là sous les yeux, un feuillet jauni de* L'Electrical Review *du 7 décembre 1888, où l'on explique tout au long comment Graham Bell qui, en 1876, fit breveter son téléphone, ne pouvait absolument pas ignorer les recherches de son précurseur français. Cette opinion avait été sanctionnée, antérieurement, par un arrêt de la Cour suprême des États-Unis, rendu dans un procès soutenu par Graham Bell.*

En effet, un ouvrage intitulé Wonders of Electricity (Les Merveilles de l'Electricité), *paru à New-York en 1872, au moment même où Bell travaillait la question, décrit tout au long l'appareil de Bourseul et ce, d'une façon si complète qu'un ingénieur américain, M. Barney, put construire lui-même d'après ce texte et avant la publication des brevets de Graham Bell, l'appareil assez primitif quant aux matériaux employés, les débris d'une boîte de cigares* (ci-dessus), *et dont il fit hommage à M. Bourseul. Ce même M. Barney avait voué à notre compatriote un vrai culte et quand parut le second brevet de Bell, en 1877, il en envoyait un exemplaire à M. Bourseul, en soulignant à l'encre rouge toutes les parties de la description qui concordaient avec celle de l'inventeur français et en criblant les marges d'annotations justicières :* "Bourseul, 1854".

Coll. particulière

Charles Bourseul et son chien Sultan, vers 1890

Il est à noter que, dans son premier appareil en 1876, Graham Bell, croyant réaliser un perfectionnement, avait adopté pour la lame vibrante, une membrane baudruche. Or, c'était une grosse erreur, une hérésie. Et l'Américain s'en convainquit si bien que, dans son appareil définitif, il revenait-là la membrane métallique, avouant qu'il n'avait pu obtenir avec la baudruche aucun résultat et donnant alors une copie pure et simple de l'appareil de Bourseul. Soyons justes : pourtant c'est lui qui eut l'heureuse idée d'adopter pour l'électro-aimant un noyau de fer aimanté, supprimant ainsi les piles et créant le téléphone magnétique actuellement en usage. Mais le téléphone, même alors, demeurait l'instrument de laboratoire que tous nous avons connu. Il fallut l'invention du microphone en 1877, par Émile Berliner, un peu dépouillé, lui aussi, de sa gloire par Hughes et par le brillant Edison, pour que la merveilleuse invention entrât dans le domaine des applications pratiques. On serait fondé à s'étonner que M. Charles Bourseul, fonctionnaire excellent, n'ait pas été encouragé dans ses recherches par l'Administration à laquelle il appartenait et qui eût du se faire honneur de revendiquer pour lui la belle part de gloire à laquelle il avait droit.

Mais on connaît, de reste, l'état d'esprit administratif. Nourri dans le sérail, M. Charles Bourseul, moins que personne, dut être surpris et, dans sa paisible maisonnette de Malakoff, chéri par sa fille, aimé de son bon chien Sultan, il parle de tout cela sans amertume. Aucun souvenir des luttes passées ne saurait figer sur ses lèvres son sourire de brave homme. Il sait que l'avenir est grand réparateur d'injustices ».

Parut dans le bulletin de *La Société des Études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot,* MM. Maurel et Mignat consacrèrent un article sur la vie et l'œuvre de Charles Bourseul, en voici un extrait :

« […] *On est en droit de penser que Graham Bell, qui bien que physicien, était attaché à une maison de sourds et muets de Boston, a eu connaissance des travaux de Bourseul. En effet, dans un article de la grande revue technique anglaise* The Electricien *du 25 août 1883, la priorité de l'invention du téléphone était accordée à Bourseul. Cet article signalait qu'en Allemagne, en avril 1881, au cours d'une conférence faite à la Société d'électricité de Francfort, le capitaine Rolthof déclarait formellement :* "Si nous tombons d'accord qu'il faut appeler le véritable inventeur d'une découverte celui qui a conçu clairement l'idée nouvelle et exposé avec précision les moyens de réaliser, le téléphone a certainement été inventé par Charles Bourseul en 1854". […] *En conclusion, Rolthof demandait que Bourseul fût reconnu comme le* "père du téléphone"... *mais cet hommage tomba dans l'oubli* […] ».

Du Moncel, celui-là même qui avait traité l'idée de Bourseul de conception fantastique, après avoir donné lecture à l'Académie des sciences, le 26 novembre 1877, d'une note envoyée par Pollard relative à des essais de téléphone, fit remarquer que l'invention du téléphone pouvait être considérée comme remontant à plus de vingt ans. Il rappela que « *dans son Exposé des applications de l'électricité, il avait décrit un système imaginé par Ch. B. dans lequel le téléphone est indiqué à peu près tel qu'il existe actuellement* ». Et, après avoir cité des passages de la note du 18 août 1854, du Moncel ajouta : « *M. Ch. B. n'a pas donné signe de vie depuis vingt ans, mais sa note est très bien raisonnée et montre qu'il était bien au courant des phénomènes de la physique* ». Puis, dans, une séance ultérieure, le 25 février 1878, du Moncel dit encore : « *Les téléphones à piles, dont les types les plus intéressants sont ceux de MM. Edison et Richemond, ont été la première expression de cette importante invention. Le système décrit il y a vingt-quatre ans par M. Ch. Bourseul, dont j'ai déjà parlé, était disposé ainsi* ».

En 1881, il est décoré de la Légion d'honneur avec ce motif : « *A effectué dès l'année 1854 des travaux relatifs à la transmission téléphonique* ». Arrive 1886. Bourseul, dont les convictions chrétiennes sont profondes, est ulcéré par la suppression des ordres religieux en France. Par humanité ou en manière de protestation, il héberge chez lui un supérieur des Capucins. La chose s'ébruite. Le Gouvernement ne badine pas alors avec un fonctionnaire qui, apparemment, fronde sa politique. Bourseul est mis en disponibilité d'office. Il ne sera réhabilité que quelques années plus tard et sera fait Officier de la Légion d'honneur.

L'œuvre de Charles Bourseul après 1876

En 1882, quand on parla du téléphone inventé par Graham Bell, Charles Bourseul reprit enfin ses travaux et, modestement, s'attacha à perfectionner divers appareils électriques. Il construisit notamment trois appareils qui furent adoptés par l'Administration, dont les types primitifs figuraient aux expositions de l'électricité de 1878, 1879 et 1900.

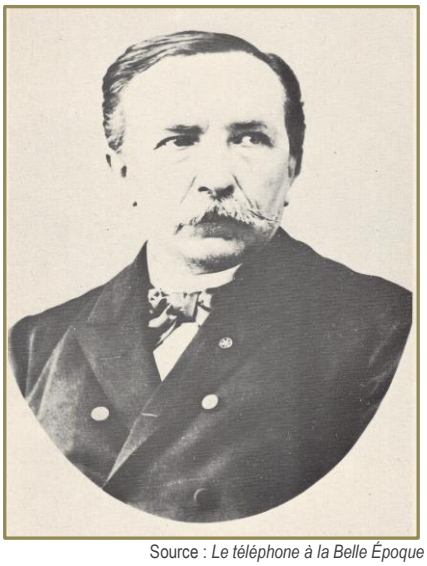

Source : *Le téléphone à la Belle Époque*
Charles Bourseul

Bourseul, en bon fonctionnaire, continua une carrière sans grand éclat, grimpa les échelons de la hiérarchie et arriva au grade de sous-inspecteur, chef de service départemental des Postes à Auch, en 1877. Puis, à la suite de la fusion des Postes et des Télégraphes, il est nommé directeur des P&T à Cahors. Alors qu'il était directeur des P&T du Lot, il fit, les 8 juillet et 2 décembre 1878, en présence des membres de la Société des Études du Lot, deux expériences de téléphone à l'aide d'appareils construits par lui-même. C'est vraisemblablement les toutes premières expériences en public réalisées en France avec succès.

Dans le *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, on peut y lire, dans le procès-verbal de la séance du 8 juillet 1878 :

« *À Figeac, les membres de la section figeacoise de la Société des études du Lot se sont réunis dans la grande salle de l'hôtel de Ville, sous la présidence de M. Gustave Bazille et en présence de M. Caviole, directeur trimestriel, en séance du 8 juillet 1878, M. le président annonce que M. Bourseul, directeur des Postes et des Télégraphes du département du Lot, proposa de faire à la Société quelques expériences de téléphonie. M. Bourseul, il y a une vingtaine d'années, avait imaginé un système de transmission du son au moyen des courants électromagnétiques. Il fait part de son idée à M. de Vougy, son employé, en rapport avec M. du Moncel, électricien de l'administration des Postes et des Télégraphes, qui ne crut pas à la possibilité de la chose et qui l'a communiquée à l'Académie des sciences seulement depuis la découverte du physicien américain Bell.*

Il est regrettable qu'on n'ait pas ajouté plus d'importance à la communication du jeune télégraphiste et que sa découverte soit restée ignorée. Sans cela, le téléphone aurait été probablement inventé depuis longtemps et la France aurait eu la gloire de le devoir à un de ses enfants*. M. le président donne la parole à M. Bourseul pour l'explication du téléphone. M. Bourseul expose sommairement les principes sur lesquels repose le télégraphe électrique. Il dit quelques mots des électro-aimants, des courants d'induction et du parleur électrique en usage depuis longtemps dans les bureaux des Télégraphes. Il en déduit que le téléphone et le microphone, son dérivé, ne sont que des corollaires de ce parleur. M. Bourseul décrit divers systèmes de téléphones et, entre autres, celui de l'Américain Bell qui est le plus universellement connu* […]. *M. Bourseul avait installé des appareils dans la salle de la Société, au deuxième étage de l'hôtel de Ville et dans celle de l'Orphéon située au premier. Les conversations les plus animées se sont échangées entre les deux salles sans interruption jusqu'à dix heures du soir. Les auditeurs ont pu se rendre facilement compte de l'importance de la découverte qui leur était mise sous les yeux et ils ont compris combien elle pourrait être utile lorsqu'à la suite de perfectionnements, qui ne tarderont sans doute pas à se réaliser, la science de la téléphonie aura acquis son entier développement. Ils se sont retirés en remerciant M. Bourseul de son intéressante conférence* ».

Puis, dans le procès-verbal de la séance du 2 décembre 1878, en présence de M. Arnault, directeur trimestriel :

« *Objet de la séance : expérience de l'électrophone, nouvel appareil inventé par M. Bourseul, directeur des Postes et Télégraphes à Cahors. L'assistance est divisée en deux groupes : l'un est placé à la mairie, dans la salle des séances de la Société, l'autre s'est rendu au château d'eau distant de la mairie d'environ 1 km. M. Pelet, à la mairie, explique le jeu des appareils. Un courant électrique de quelques couples passe dans le fil unique qui relie la mairie au château d'eau, la terre complète le circuit. Les deux stations sont reliées par le fil télégraphique de secours en cas d'incendie. Ce fil est transformé pour la circonstance en fil électro-phonique. Avant l'ouverture de la séance, plusieurs assistants engagent spontanément entre les deux stations des conversations suivies. M. le président profite d'un instant de suspension pour déclarer la séance ouverte.*

M. Bourseul, au château d'eau, et M. Pelet, à la mairie, expliquent le jeu des appareils. Un courant électrique de quelques couples passe dans le fil unique qui relie la mairie au château d'eau, la terre complète le circuit.

À chaque station sont placés deux appareils à travers lesquels passe le courant : un appareil expéditeur devant lequel on parle et un appareil récepteur que l'on tient constamment à l'oreille. L'appareil récepteur est encore le téléphone de M. Bell qui, dans la séance de juillet, porté successivement de la bouche à l'oreille, tenait lieu des deux appareils. Cette disposition avait l'inconvénient de ne rien transmettre chaque fois que l'un des deux interlocuteurs changeait trop tôt ou trop tard son instrument de position. La présence de deux appareils à chaque station fait disparaître cet inconvénient. La personne qui a la réplique plus prompte peut interrompre l'autre aussi facilement que dans un tête à tête. Le téléphone de M. Bell est aussi trop sensible aux bruits étrangers, sa suppression partielle remédie en partie à cet autre inconvénient. L'appareil expéditeur est la partie nouvelle de la découverte de M. Bourseul […] ».

Charles Bourseul persévéra dans ses études et ses recherches de perfectionnement et, en 1879, il imagine un microphone à grenaille : « *deux charbons de cornue cylindriques sont enfoncés dans un manchon de caoutchouc très souple. Le manchon serre les deux charbons qui s'y trouvent placés à 1/2 mm l'un de l'autre. Il se forme ainsi un petit espace clos que je remplis de poudre de coke* ». Bourseul après plus de 200 essais n'est toujours pas satisfait. C'est Charles d'Argy qui, en 1882, arrive à le faire fonctionner, puis deux ans plus tard, en 1884, c'est Charles Mildé qui le rendra plus fiable.

Fin 1889, notre inventeur français fera sa dernière innovation de transmetteur équipé d'écouteur Aubry. Bourseul inventa également un transmetteur (brevet n°201 002). L'appareil consiste dans deux planchettes de bois montées parallèlement l'une devant l'autre sur deux dés en caoutchouc, réunies par deux petits cylindres de charbon enveloppés par un tube de caoutchouc.

Au point de contact des deux charbons se trouve introduite une certaine quantité de poudre de coke ou de poussière, médiocrement conductrice, qui se trouve maintenue en place par le tube de caoutchouc, celui-ci a en même temps pour fonction de serrer l'une contre l'autre les deux extrémités des charbons. Hélas, aucune modification n'ayant été apportée au transmetteur Bourseul, son appareil ne remplissant plus les conditions exigées à dater du 1er janvier 1893, ne fut, par conséquent, plus admis sur les réseaux de l'État.

Dans sa dernière année de travaux, Bourseul mettra au point un transmetteur rural « modèle 1890 », qui figure sous le numéro 16 100 au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris. Cet appareil, parmi tant d'autres, demeura en service dans l'Administration pendant de nombreuses années.

Coll. particulière
Transmetteur Bourseul

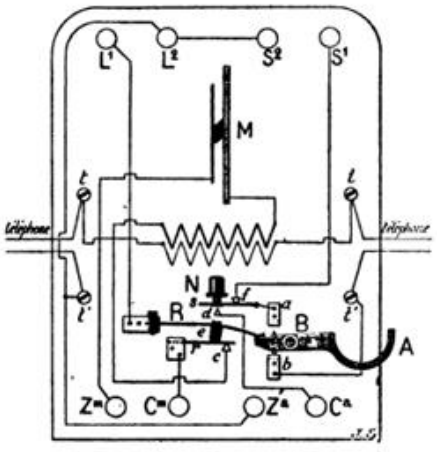

Communications du transmetteur Bourseul
(position de conversation)

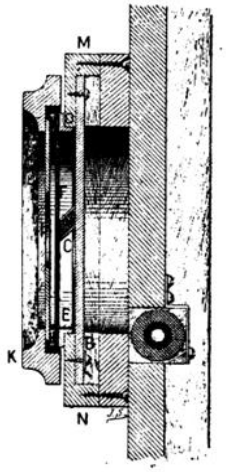

Coll. particulière
Coupe du transmetteur Bourseul

L'hommage public à Charles Bourseul

En 1882, lors du Congrès international d'électricité de Philadelphie, Graham Bell et Thomas Edison (ces deux hommes qui avaient recueilli la gloire de cette invention du téléphone) rendirent hommage publiquement à Charles Bourseul, saluant en lui le « génie méconnu » à qui on doit une des premières approches du concept du téléphone.

Lorsqu'en 1887, Charles Bourseul prit sa retraite, il n'emporta, malgré son œuvre, pas d'autres récompenses pour ses services que la croix de Chevalier de la Légion d'honneur qui lui fut remise à l'occasion du premier Congrès international de l'électricité à Paris, en 1881.

Ph. Nelly Genter
Place Bourseul à Saint-Céré

Hommage public lui fut encore rendu par Jules Roche, ministre du Commerce et de l'Industrie, quand il ouvrit à Paris, le 1er mai 1890, la Conférence télégraphique internationale. Regrettant qu'un tel homme fût resté incompris, il lui fit donner par M. Justin de Selves, directeur général des Postes et des Télégraphes, la croix d'Officier de la Légion d'honneur ainsi qu'une allocation de 2 000 F à titre de mission permanente. Charles Bourseul n'en est pas moins mort pauvre, ne laissant à ses nombreux enfants et petits-enfants (il avait six enfants) que son nom qui demeurait presque ignoré. Après sa mise à la retraite, Charles Bourseul se retira d'abord à Malakoff chez l'une de ses filles. À partir de 1908, il passa les dernières années de sa vie à la « Villa des Buissonnets » avenue Victor-Hugo, à Saint-Céré où il habitait avec sa fille, Mme Bourget, directrice en retraite des écoles primaires supérieures de jeunes filles de Saint-Céré (Lot) et de Ghasseneuil (Charente).

L'activité intellectuelle de Charles Bourseul ne se limitait pas d'ailleurs aux seuls travaux se rapportant à l'électricité. Esprit cultivé, alerte et fécond, il abordait avec facilité des sujets totalement différents. C'est ainsi qu'il rédigea un livre sur les sourds-muets. Pour Mme Jauzac, sa fille, qui était dans l'enseignement, il fit une grammaire qui était d'une simplicité telle que, d'après les déclarations mêmes de Mme Jauzac, une élève d'intelligence moyenne connaissait très bien, les règles de la langue française à l'âge de 12 ans. Peu avant sa mort, il travaillait encore à la mise au point de deux traités : l'un, *La Chimie des Chimies*, offert par la famille à l'Académie des sciences, l'autre, *La gamme et les sons*, également offert à l'Académie de Musique.

Il mourut le 24 novembre 1912 à l'âge de 84 ans, son corps reposant au cimetière de Saint-Céré, dans le Lot. Sur sa tombe, M. Bessac, pharmacien, voisin et ami intime de Bourseul, prononça un discours. En voici un extrait :

Blason de Saint-Céré

«[…] *La fin de ce grand homme fut semblable à sa vie. Il s'est éteint doucement dans la paisible retraite qu'il s'était choisie à Saint-Céré, auprès de ses filles qui l'aimaient avec une tendresse passionnée. Souvent, je passais des heures calmes auprès de ce doux vieillard dont j'aimais la causerie délicate et c'étaient de longs entretiens sur des sujets de philosophie morale, sur les problèmes de la vie et de l'au-delà, sur nos tristesses et sur nos espoirs... Nous admirions ensemble le paysage grandiose qui s'étend, comme une large fresque, devant la terrasse de sa maison, et il aimait les grands peupliers de la vallée se perdant dans la brume du soir. Dans son ermitage, il vivait parmi les choses familières, loin du bruit de la foule et des agitations vaines qui auraient troublé le crépuscule de sa vie méditative. Jusqu'à la dernière heure, il poursuivit les études qui occupèrent toujours sa pensée et ses écrits posthumes révéleront, peut-être un jour, des découvertes qui changeront encore les conditions de la vie. Il pensait à tout : à l'unification de la matière, aux rapports mathématiques des accords et des harmonises, à la recherche de l'absolu. Son esprit actif allait de la physique à la chimie et se perdait dans ces problèmes de hautes mathématiques qui touchent à la métaphysique. Humaniste fervent, il se reposait par la lecture de quelques pages d'Horace ou de Virgile et feuilletait son La Fontaine, pour lequel il avait une particulière affection. Son âme était profondément religieuse et sa pensée s'élevait, très pure, vers le Dieu de Bonté et de Justice. Maintenant, il repose dans la grande sérénité du dernier sommeil, après une vie toute faite d'amour pour les siens et de travail pour l'humanité* […] ».

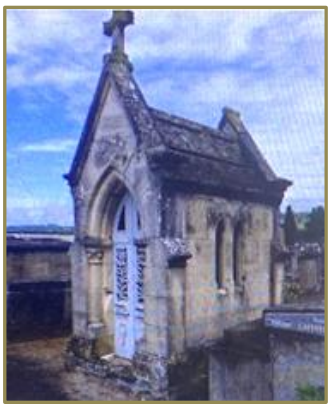
Coll. particulière
Caveau familial

Charles Bourseul fut inhumé au cimetière de Saint-Céré où il mourut. Quand on ignore que sa sépulture se trouve dans un caveau familial, il est vraiment difficile de la trouver car rien ne l'indique. La Société des Études du Lot, qui avait accueilli Bourseul, ne l'oublia pas après sa mort. Dans la séance du 2 décembre 1912, tenue sous la présidence de l'abbé Viguier, les membres de la Société des Études du Lot, en rappelant les expériences faites à Cahors par Bourseul, émirent le vœu que le Conseil municipal donnât le nom de ce savant à une des nouvelles rues de Cahors. Au cours de la séance du 6 octobre 1913, M. le chanoine Albe, président, proposa d'adresser des remerciements à M. le maire et au Conseil municipal de Cahors pour ce qu'ils avaient répondu au désir de la Société en donnant à une des rues de la ville le nom de Charles Bourseul. Cette rue, qui part de la rue Wilson pour aboutir place Antonin-Bergon, longe d'un côté l'hôtel des Postes. La plaque qui y fut apposée le 13 février 1914 porte, en enregistrant la réalité des faits : « Rue Charles-Bourseul, l'inventeur du téléphone, 1829-1912 ».

Coll. particulière
Inscription sur le monument
« Famille Bourget – Bourseul »

Il est cependant à noter qu'au moment de la « découverte » de Graham Bell, l'administration des P&T communiqua à l'Académie des sciences le rapport de Bourseul qu'elle avait méprisé vingt-quatre ans plus tôt. Il était trop tard, Bell était pour l'éternité l'inventeur du téléphone, privant la France et surtout Bourseul de la gloire de cette paternité, qui termina sa carrière comme directeur départemental des P&T du Lot. Des rues et des avenues portent son nom dans douze communes françaises : à Bouxières-aux-Dames (Meurthe-et-Moselle) ; à Douai (Nord) où le conseil municipal décida, dès 1914, de donner son nom à une artère importante de la cité où Bourseul avait passé une partie de sa jeunesse. Le lycée technique de cette ville est situé rue Charles-Bourseul ; à Bouchain (Nord) ; à Carpentras dans laquelle se située le Centre Principal d'Exploitation Téléphonique des Télécommunications et qui porte également son nom (Vaucluse) ; à Conflans-Sainte-Honorine, (Yvelines) ; à La Roche-sur-Yon (Vendée) ; à Pau (Pyrénées-Atlantiques) ; à Paris 15e, au central des Chèques postaux et de la Banque Postale ; à Cahors où il exerça les fonctions de directeur des P&T ; à Malakoff (Hauts-de-Seine) où il vécut au début de sa retraite ; à Valenton (Val-de-Marne) où le groupe SFR-Cegetel (qui a été actionnaire de la société Télécom Développement) donna son nom à une rue de son campus de Télécommunications ; une allée Charles-Bourseul à Limoges (Haute-Vienne). Et enfin, à Saint-Céré (Lot) où il mourut, une avenue et le square de l'emplacement de sa statue lui furent dédiés. Il faudra attendre une note publiée dans le *Bulletin officiel des PTT*, en novembre 1922, soit dix ans après sa mort, pour qu'une souscription publique soit ouverte par l'administration des PTT afin qu'une statue lui soit érigée dans sa dernière ville de résidence, Saint-Céré. Ainsi, le 31 octobre 1922, sous l'impulsion de M. de Monzie, sénateur et conseiller général de Saint-Céré, un Comité était constitué en vue d'ériger sur une place de Saint-Céré un monument à la gloire de Charles Bourseul. M. Laffont, sous-secrétaire d'État aux PTT, avait accepté la présidence d'honneur de ce Comité et autorisé qu'une souscription soit ouverte dans les services de l'Administration. Le montant des souscriptions était centralisé par M. Gibert, receveur principal des PTT à Cahors, trésorier du Comité. Il avait été demandé la somme de 1 F à chaque souscripteur. Les abonnés au téléphone, bénéficiaires directs de l'invention de Bourseul, furent sur le plan national invités à participer à cette souscription. Le coût d'édifice s'éleva à 50 000 F. Le monument élevé, situé au centre-ville de Saint-Céré, place de L'Arvol, représente Charles Bourseul debout sur une colonne élevée. L'illustre savant tient dans sa main un récepteur téléphonique. Sur la face du socle a été gravée l'inscription : « *À Charles Bourseul, inventeur français du téléphone, dont l'œuvre appartient au Monde et le souvenir à Saint-Céré* ». Sur les autres côtés du socle sont gravées les armes de Saint-Céré, Cahors, Gourdon et Figeac. L'inauguration eut lieu le 12 octobre 1924 sous la présidence de M. Robert, sous-secrétaire d'État aux PTT, et en présence de la famille Bourseul.

Paris 15e

Assistaient notamment à cette manifestation : M. Castagne, maire de Saint-Céré ; MM. de Monzie, Loubet, Fontamille, sénateurs ; MM. Malvy, Bouat et Calmon, députés ; le préfet et les hauts fonctionnaires du département du Lot ; M. Laffont, directeur départemental des PTT du Lot, ainsi que ses collègues des départements voisins. De nombreux discours furent prononcés. En voici quelques extraits évoqués par M. Castagné, maire et ami de Charles Bourseul :

« *Le Conseil municipal a voulu que l'emplacement de ce monument fût tout près de cette route touristique d'Auvergne à Padirac et Rocamadour où passent de nombreux étrangers, afin que l'image de celui puisse s'imposer aux regards de tous et attester, qu'au-dessus de toute autre considération, nous avons placé la reconnaissance due au réel inventeur français du téléphone* ».

De M. de Monzie, sénateur : « […] *Charles Bourseul, en choisissant cette terre pour y reposer, l'a désignée à nos soins pour qu'y fût posé le monument dû à sa mémoire* ». Après avoir rap-pelé les patientes recherches de M. Bourseul, M. Pierre Ro-bert, sous-secrétaire d'État aux PTT, apporta les preuves de la priorité de la découverte de Charles Bourseul et conclut :

« *En somme, il est entièrement établi qu'il existe une coïncidence très nette entre les travaux de Bourseul et de Bell, que leurs études sont les mêmes et que, dès 1854, Bourseul a donné la théorie exacte du téléphone et décrit le système complet que Bell a réalisé vingt-deux ans plus tard. Sans nul doute, la réalisation du téléphone est l'œuvre du savant américain mais on n'en saurait refuser à Bourseul le mérite de l'idée de la véritable invention* ».

PERSONNEL ET COMPTABILITÉ.

NOTE relative à une souscription ouverte pour l'érection d'un monument à Charles Bourseul.

Un comité s'est récemment constitué en vue d'ériger un monument à Charles Bourseul, ancien fonctionnaire des P. T. T., qui, en 1854, à l'âge de 25 ans, découvrit le principe du téléphone.

L'Administration des P. T. T. se doit d'encourager cette initiative heureuse et de s'associer ainsi à l'hommage rendu à l'un de ses plus glorieux agents.

Aussi je donne très volontiers l'autorisation de laisser circuler, dans les services, les listes de souscription du monument Bourseul.

Le Sous-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes,

PAUL LAFFONT.

Source : gallica.bnf.fr/BnF

Bulletin des PTT, n°25, novembre 1922

Malheureusement, au cours de la Seconde guerre mondiale, la statue de Bourseul fut enlevée par les Allemands et son bronze utilisé. Un Comité local envisagea la réédification. Saisie d'une demande de subvention par la municipalité de Saint-Céré, l'administration des PTT accepta le principe d'une participation aux frais. Mais le projet de remise sur socle de la statue, faute de fonds, resta caduc. Dans ces conditions, la Société des Études du Lot et la municipalité de Saint-Céré appuyèrent fortement leur demande en attirant l'attention des pouvoirs du Conseil général du Lot et de l'administration des PTT sur le projet de réédification du monument Bourseul. L'édifice sera enfin restauré en 1955 grâce à une souscription publique.

Sur le socle, aux deux angles du chapiteau, deux figures féminines sont sculptées. Elles tiennent chacune dans leur main un combiné téléphonique

Ph. Nelly Genter

« À Charles Bourseul, inventeur français du téléphone dont l'œuvre appartient au monde et le souvenir à Saint-Céré, 1829-1912 »

Ph. Nelly Genter

Statue de Charles Bourseul, place de L'Arvol, Saint-Céré

Esprit scientifique, Charles Bourseul, affecté au service des transmissions des Télégraphes, améliora les appareils qu'il utilisait pour son travail. Cinq appareils télégraphiques inventés par Bourseul sont déposés au Conservatoire des Arts et Métiers à Paris : n°15079 : commutateur inverseur à fiche, 1878 ; n°151084 : commutateur inverseur à manette, 1883 ; n°15135 : sonnerie polarisée à manette 1875 ; n°15136 : sonnerie polarisée à trembleurs, 1877 ; n°15137 : sonnerie polarisée à trembleurs, 1880.

Ph. Nelly Genter

Aux quatre coins de l'édifice, sont présentés en bronze le haut de poteaux télégraphiques

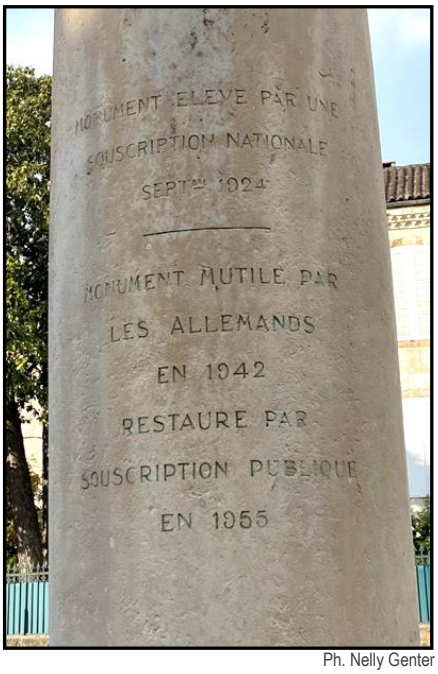

Ph. Nelly Genter

« Monument élevé par une souscription nationale, septembre 1924 – Monument mutilé par les Allemands en 1942, restauré par souscription publique en 1955 »

Nelly Genter

Sources principales :

Archives municipales de Saint-Céré.

Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, 1878.

Alain Gibert : ma carrière aux PTT (suite *LDP* n°20 - 2023)

Morsure du facteur (suite)

Une lettre officielle, dans le cas où les mesures demandées aux propriétaires n'étaient pas appliquées et que la situation reste inchangée, est envoyée au propriétaire du chien menaçant… (*LDP* n°20, 2023, p. 13).

La lettre précisera qu'une suspension de la distribution du courrier sera appliquée si les mesures demandées ne sont pas mises en œuvre dans un délai de 15 jours. La direction mettra en place la suspension de la distribution du courrier et des colis si les propriétaires des chiens menaçants ne mettent pas fin aux risques, malgré l'envoi d'un prospectus et d'une lettre officielle.

« *Dès que la personne concernée aura pris les mesures permettant une distribution du courrier garantissant l'intégrité physique du facteur, la distribution à domicile reprendra aussitôt* ». Tout chien ayant mordu est susceptible d'être dangereux. Dans ces circonstances, une lettre officielle est envoyée par le bureau de Poste de rattachement du facteur. Son maître doit donc faire évaluer le risque que son chien représente pour les personnes en répondant à plusieurs obligations réglementaires.

Ainsi, en cas de morsure d'une personne, le fait doit être déclaré par le propriétaire ou détenteur du chien à la mairie de sa commune de résidence. L'animal doit être placé sous surveillance vétérinaire durant 15 jours aux frais de son propriétaire. Il s'agit de vérifier qu'il n'est pas porteur de la rage. Une évaluation du comportement du chien est également effectuée par un vétérinaire agrée : l'évaluation est ensuite soumise au maire. Ce dernier peut demander au propriétaire de suivre une formation pour obtenir une attestation d'aptitude à détenir l'animal. Dans le cas où le chien représente un danger grave et immédiat, le maire peut exiger son euthanasie.

En dehors de ces procédures officielles, la débrouille a toujours existé. Ainsi, des chiens dangereux furent victimes de marches-arrières maladroites et passèrent sous les roues d'une voiture… D'autres furent victimes de coup de fusils, d'empoisonnements… je ne parle pas non plus du fléau des chiens, le plus souvent ceux des fermes, qui s'attaquent aux pneus des voitures et dont le facteur essaie d'un habile coup d'accélérateur de le distancer, mais aussi parfois de lui rouler sur la patte…

Agressions qui furent l'occasion d'échanges familiaux. Mon père facteur, victime de ces différents phénomènes, m'avait livré ses anecdotes et techniques : ses mollets ayant soufferts d'attaques, dont l'une se conclue par l'abattage du chien par son propriétaire, ulcéré que ce dernier s'en prenne à son facteur et de mon frère ainé, lors de ses remplacements d'été qui avait été mordu, sur sa partie la plus charnue de son anatomie, par le chien du frère de Jacques Tati (cela ne s'invente pas !). Mais la lettre de plainte que je reçois sur mon bureau est sans doute un cas d'espèce unique en soi :

> « *Monsieur le directeur, je vous écris pour me plaindre de l'attitude de votre facteur* (l'adresse qui figure est celle d'un habitant de Fay-sur-Lignon). *J'ai surpris votre préposé, ce lundi* (nous sommes le mercredi) : *Monsieur Régis P., lequel assure la distribution habituelle de mon domicile, entrain de mordre violemment l'oreille de mon chien. Je vous prie de bien vouloir réprimander ce dernier et de faire cesser ce désordre. Dans le cas contraire, je me dispose à porter plainte auprès des gendarmes pour violence envers un animal. Comptant sur votre diligence… signer X* ».

Je dois bien dire que dans un premier temps, cette lettre me fit rire mais je me repris et convia Régis P. à venir me fournir ses explications. Régis arrive (je le connais bien, c'est un représentant du Personnel), je lui tends le formulaire 532.

Question n°1 : « *Assurez-vous la distribution du domicile de Monsieur X demeurant à Fay-sur-Lignon ?* ». Réponse n°1 : « *Oui, je dessers bien cette maison isolée* ». Question n°2 : « *Avez-vous connaissance de la présence d'un chien dans cette habitation ?* ». Réponse n°2 : « *Oui, il est souvent en liberté et me cherche !* ». Question n°3 : « *Monsieur X affirme que lundi il vous a vu mordre l'oreille de son chien, reconnaissez-vous ces faits ?* ». Réponse n°3 : « *Oui, il n'y a pas de raison qu'il puisse me mord et moi pas !* ». Question n°4 : « *Monsieur X, si vous ne cessez pas ses agissements, va porter plainte contre vous et peut-être La Poste, avez-vous conscience de la gravité de ces faits ?* ». Régis marque une hésitation. Réponse n°4 : « *Je lui ai demandé d'attacher son chien avant que je ne passe car ce dernier essaie toujours de me mordre. Il s'en fou, alors j'ai décidé de m'expliquer directement avec le chien car peut-être que ce dernier comprendra mieux que son maître* ». Question n°5 : « *Je réitère ma demande : avez-vous conscience de la gravité de ces faits ?* ». Réponse n°5 : « *J'ai peut être envoyé le bouchon un peu trop loin mais le receveur, sous prétexte qu'il place de l'argent, ne veut pas agir* ». Question n°6 : « *Allez-vous mettre fin sans délai à ses agissements ?* ». Réponse n°6 : « *Moi, je veux pouvoir faire mon travail sans risque, si le propriétaire fait le nécessaire, je ne vois pas pourquoi je recommencerais* ». Question n°7 : « *Avez-vous quelque chose à rajouter* ? ». Réponse n°7 : « *Que La Poste règle ce problème* ».

Régis me lance : «*Tout le monde s'en fou, alors il faut bien que l'on se débrouille, le proprio est un abruti de première et comme il a du pognon, Roger* (le chef d'Établissement), *à qui j'ai demandé d'agir, n'a rien fait, alors quand lundi le chien est venu pour me chercher il m'a trouvé. Pas de bol que le proprio m'ait vu car depuis le clébard déguerpi quand il me voit* ».

En conclusion de cette enquête, j'adressais de très sévères observations à Régis car, après confirmation du chef d'Établissement qu'il lui bien avait demandé d'agir, il peut arriver que la colère conduise à des gestes hors du commun mais qui semblaient cependant être efficaces. Cependant, je n 'intégrais pas cette action dans le plan de prévention contre les agressions canines. Je demandais à Roger, lorsqu'un facteur se plaignait de telles attaques, de mettre en œuvre la procédure réglementaire et adressais les excuses de La Poste au propriétaire, l'assurant que le facteur avait fait l'objet d'une action disciplinaire et d'un rappel à l'ordre.

Arrêt prolongé dans la maison d'une cliente

Un matin vers 11 heures, je reçois un appel : « *Bonjour monsieur, vous êtes bien le chef du Personnel qui gère La Poste de Landos ?* ». « *Oui, madame, en quelque sorte…* ». « *Voilà, je vous appelle car je suis abonnée au journal L'Eveil et le matin, quand ce n'est pas le titulaire de la tournée, je le reçois dans ma boite à lettres à 9 h 30 et quand c'est le titulaire, il le distribue vers 10 heures.*

Pouvez-vous intervenir afin que le titulaire le distribue à 9 h 30 car pour les enterrements je dois demander à mon cousin de venir me rechercher et pour s'organiser, à 9 h 30 c'est mieux ». « *Mais madame, la tournée du facteur est soumise à des aléas et sans doute le titulaire, fait-il des commissions demandées par ses clients que son remplaçant fait moins, allongeant ainsi son temps de passage* ». Un silence… « *des commissions…* ». « *Oui, les clients peuvent commander des timbres, de l'argent…* ». « Ah ! Et toujours dans la même maison ? ». « *Mais non madame cela dépend des jours* ». « *En tout cas le facteur dont je parle, lui s'arrête au moins une demie heure tous les jours, sauf le samedi, dans la maison de ma voisine, pas le samedi son mari travaille pas* ! ». « *Effectivement madame, ce n'est pas normal, nous allons régler ce dysfonctionnement* ». « *Surtout ne dite pas que je vous ai appelé car je ne veux pas d'ennuis avec ma voisine et mon facteur, merci monsieur* » et elle raccroche !

Modernité des nouveaux téléphones, en appuyant sur la touche « dernier appel », j'obtiens le numéro de téléphone de mon interlocutrice, autre modernité, celle du Minitel avec les « Pages Blanches », numéro inversé, j'obtiens l'adresse de ma correspondante. Mais lorsque cette dernière a pris la précaution de m'indiquer : « *Surtout ne dite pas que je vous ai appelé car je ne veux pas d'ennuis avec ma voisine !* », elle ne pensait surement pas que j'aurais pu la localiser.

Il me restait à appeler le chef d'Établissement de Landos, Michel R., de lui faire part de cet échange et lui communiquais le nom de la rue. Il me donna aussitôt le nom du facteur concerné : les faits étaient suspectés et donnaient lieu à des plaisanteries peu subtiles lors du TG. Je demandais à Michel d'avoir un entretien avec le dit facteur et de me faire retour. Le lendemain dans la matinée Michel m'appelle : « *Bon, il a reconnu les faits, il va mettre fin à cette pratique, mais l'après-midi le mari est là et il ne peut y aller, je lui ai dit de ce débrouiller, mais que pendant le service c'est interdit. Il se demande encore qui a vendu la mèche* ». Je ne sais comment le facteur résolu son problème d'agenda et ses commissions particulières, mais la brave dame ne me rappela pas.

Coll. particulière

Bureau des Postes, Télégraphes, Téléphones de Landos (Haute-Loire)

Conflit familial à Saint-Étienne Lardeyrol

Comme je l'ai déjà indiqué, il est courant qu'un couple assure l'activité d'un bureau de Poste, notamment lorsqu'il s'agit d'une recette principale de distribution : le matin, le mari à la distribution et l'épouse au guichet. Et l'après-midi, seul le mari au guichet. Ce mode de fonctionnement demeura jusqu'à ce que les Recettes de distributions (RD) deviennent des bureaux de Poste. C'est le cas à Saint-Étienne-Lardeyrol où Gisèle assure le guichet le matin et Roland C., son mari, la distribution. Je me souviens de ma première visite où j'ai pu admirer l'aquarium qui trône dans le bureau de Poste et les chiens de chasse de Roland qui sont pour le moins un peu trop affectueux. J'ai pu aussi constater que Gisèle assure aussi bénévolement le guichet l'après-midi, pendant que Roland assure ses rendez-vous financiers.

Gisèle, qui est une maîtresse-femme, m'avais presque forcé à boire une menthe à l'eau pour me rafraîchir, dans la cuisine contigüe du bureau de Poste. Je garde le souvenir de cette visite comme un bon moment de convivialité. Oui, mais cette vie de travail en commun, avec un logement de fonction, devient vite un enfer quand le mari décide de changer d'épouse ! La cohabitation prend vite une tournure qui ne manque pas de s'étaler à la vue des clients et me vaut l'appel du maire de la localité.

Je prends donc la direction de la Poste et je ne suis pas aussitôt entré que j'entends : « *Ta poufiasse a fait exprès de faire crever mes poissons !* », « *C'est un bureau ici, pas une animalerie !* », « *Et tes chiens, c'est peut-être des clients ?* », « *Tu n'as rien à faire ici, le logement de fonction c'est pour moi !* », « *Oui, c'est ça tu as raison, je vais laisser madame se mettre dans mes meubles !* », « *Tu n'as qu'à déménager !* », « *Et oui ! Partir avec les meubles sur le dos !* ».

Ils prennent enfin conscience de ma présence : « *Oh pardon Alain !* ». Je leur explique le pourquoi de ma venue, ils ne peuvent contester les faits car je viens d'en être témoin. « *Qu'est-ce que je vais devenir moi ?* ». Gisèle s'adressant tant à moi qu'à une invocation. « *Alain, dit lui que le logement de fonction c'est pour moi* », « *Je comprends la situation, je vois bien qu'il est impossible pour le bien de tout le monde que vous continuiez de travailler ensemble, l'image de La Poste en souffre, d'un autre côté, le logement de fonction est bien dévolu au chef d'Établissement, donc à Roland, mais Gisèle doit pouvoir continuer de travailler et pouvoir se payer un loyer* », « *Saloperie, je vais devoir foutre le camp ! Je t'en foutrais moi des parties de chasse, des parties de jambes en l'air oui !* ».

Roland s'apprête à répliquer, j'interviens : « *Gisèle, je comprends votre colère mais je me dois de rétablir la sérénité des lieux postaux, je ne puis laisser les choses ainsi. Un fait est acquis, Roland restera en poste ici, par contre je ne puis vous laisser assurer le guichet, si vous admettez les choses, je peux vous faire une proposition* », « *Bon, j'ai toujours eu à cœur mon travail et la clientèle, je ne vais pas laisser ce minable tout compromettre, je veux bien écouter votre proposition, mais pas devant lui* ».

Nous passons dans le bureau : « *Voilà, je sais que vous avez assuré aussi le remplacement de Roland à la distribution, donc je vous propose un poste de facteur à Brives-Charensac et à temps complet, ce qui doublera votre salaire. Je vous demande de quitter les lieux dans les huit jours car le logement de fonction fait partie des avantages du chef d'Établissement* », « *Je n'ai pas le choix et j'ai confiance en vous mais promettez-moi de ne pas embaucher ici sa gourgandine* », « *Vous vous doutez bien que je ne vais pas répliquer le même processus et puis je dois aussi prendre en compte votre dignité, alors je vous le promets sans problème* », « *Je peux prendre des jours de congés pour m'organiser ? Et puis je ne veux plus rester avec lui* ». « *Ok, demain je mets un remplaçant à votre place, je compte sur vous* ». Je lui demandais de sortir et appelle Roland afin de lui annoncer mes décisions. Il me dit simplement : « *Merci, tu sais elle est vive mais elle a bon fond, mais que veux-tu, cela m'est tombé sur le dos* ». Il allait rajouter quelque chose mais je lui dis : « *C'est bon, tout va rentrer dans l'ordre et si tu as des copains, essai qu'ils puissent lui venir en aide pour le déménagement quand elle aura trouvé quelque chose* ». Ainsi fut réglé ce divorce, tant familiale que postal qui me rendit fort prudent vis à vis des situations des « couples postaux ». Gisèle se montra un excellent facteur qui prit de la promotion, elle avait le contact client dans la peau.

Ph. Alain Gibert

Bâtiment du bureau de Poste : à gauche l'entrée du bureau, à droite l'entrée de l'appartement de fonction

Conflit au bureau de Poste de Vals-près-le-Puy

Dans le bureau de Vals-près-le-Puy y vivent le chef d'Établissement, Simon V., son épouse et le chien, à qui s'ajoute parfois sa fille qui assure des remplacements. Mais une autre guichetière est aussi présente, Gisèle C., ainsi que trois facteurs. Tout ce petit monde vit en harmonie, jusqu'au moment où lors de son appréciation, le chef d'Établissement attribue la lettre A à Gisèle et la lettre E à son épouse. Gisèle déposa alors un recours et demanda une audience au DGP. Jean-Pierre refusa l'audience en disant qu'elle ne pourrait avoir lieu qu'après l'instruction du recours. Gisèle insista en demandant alors une audience syndicale. Jean-Pierre me confie la rencontre :

> « *En préalable du début de l'audience, j'insiste sur le fait qu'il y a un recours en notation. La secrétaire départementale CFDT m'indique que justement il faut que nous puissions être éclairés des faits avant de nous prononcer. Il résulte des échanges qu'il semble curieux que le chef d'Établissement confie ses remplacements à Gisèle et non à son épouse, soi-disant excellente. Il existe aussi un hiatus entre le fait que Gisèle figure parmi les guichetières ayant les meilleurs résultats, en terme de vente au guichet, et son appréciation et que le chef d'Établissement attribue certaines de ses ventes à son épouse* ».

Suite à cette audience, je propose à Jean-Pierre d'avoir une explication avec Simon avant d'examiner le recours qui, selon moi, devrait se traduire par le rétablissement de la note B à Gisèle et à s'interroger sur la note E de son épouse. Jean-Pierre le convoque le lendemain matin et me demande d'être présent. Simon arrive sourire aux lèvres, nous salue, puis Jean-Pierre expose les raisons de cette rencontre. J'observe Simon, le sourire a disparu, il semble tendu et essaie de faire bonne figure mais il encaisse un coup. Nous lui demandons de justicier ses appréciations au regard des éléments que nous venons de lui communiquer. Il part alors dans de longues phrases, plus philosophiques que concrètes, nous parle du caractère difficile de Gisèle, de la difficulté de gérer son couple. Je le coupe : « *Pourquoi as-tu attribué la note A à Gisèle ?* ». Il devient plus tendu, essaie de sourire puis me répond en disant : « *Vous nous avez demandé d'équilibrer la notation, en mettant des A, des B et des E, j'ai donc agi en fonction de cela* » dit-il en terme de justification. Jean-Pierre me regarde d'un air interrogateur. Je réponds : « *Je vous ai aussi dit que cela devait être étayé, vérifiable, être admis et ne pas reposer sur un simple jugement et qu'en aucun cas cela ne devait pas correspondre à un acte managériale !* ».

Un silence s'installe, je poursuis : « *Au fond de toi, ton épouse est-elle apte à passer à un grande supérieur et à exercer des fonctions d'un autre niveau ?* ». Simon regarde Jean-Pierre qui lui fait signe de me répondre : « *Euh… et bien, je ne le pense pas* », « *Alors pourquoi ce E ?* ». Simon repart dans de grandes phrases, visiblement il essaie de trouver des arguments, puis indique : « *Comme je vous l'ai dit, j'ai essayé de suivre vos recommandations que j'ai sans doute mal comprises* ». « *Concernant Gisèle, penses-tu que le A soit justifié ?* ». Un silence… « *Je ne crois pas non, j'ai fait la même erreur d'interprétation* ». « *Simon, je vais être franc, je vais proposer au DGP, suite au recours de Gisèle, de rétablir son B, je vais également proposer à Jean-Pierre, de ne pas valider le E de ton épouse* ». Simon blêmit, je suppose que ces éléments vont avoir des répercussions sur la gestion de son équipe, nous n'avons pas pour habitude de ne pas soutenir les chefs d'Établissement mais en l'espèce, nous ne pouvons soutenir une injustice, d'autant plus si nous voulons assumer les autres notations du groupement. Jean-Pierre intervient : « *Je vais suivre les avis d'Alain, je te mets oralement en garde sur la gestion de ton équipe, j'ai déjà fait ton entretien d'appréciation qui est validé mais je vais garder en mémoire ces faits pour l'année prochaine, alors soit clean et débrouille-toi avec ton épouse et je ne veux pas de soucis avec Mme C.* ». Simon se retire, avec Jean-Pierre nous échangeons et croisons les doigts.

Le temps passe, puis un jour je reçois un appel de Gisèle : « *Il recommence, il cherche la petite bête, il n'a pas digéré de devoir rétablir mon B, et puis cela a fumé avec sa femme, pour cet été je suis désolée mais je refuse de faire son remplacement, surtout qu'il a embauché sa fille pour remplacer sa femme ! C'est un gros dégelasse, là il vient de rentrer d'un soi-disant rendez-vous financier et il sent le sperme à plein nez !* », « *Ok Gisèle (je ne relève pas la fin de la phrase), on va mettre un brigadier et retirer l'EAR qui devait te remplacer, je vais voir ça avec Geneviève* ».

« *Merci Alain, mais fait quelque chose, trouve moi un autre endroit car je vais finir par craquer, c'est ce qu'il cherche et sa famille se ligue contre moi* », « *Gisèle, reste calme, je vais m'occuper de la situation mais ne fait pas de conneries !* ». Lorsque Jean-Pierre rentra de ses visites de bureaux, je lui demandais un entretien. Je lui expose mes échanges avec Gisèle (sans faire mention du détail intime) : « *Tu en penses quoi ?* » me dit Jean-Pierre, « *Simon est un bon vendeur mais ce n'est pas un gestionnaire, je crois que la mutation de Gisèle est inévitable, si on ne veut pas gérer avec les syndicats, ce qui pourrait être assimilé à du harcèlement moral, nous devons trouver une porte de sortie à Madame C., qui est un bon élément au caractère bien trempé, elle s'investie beaucoup, il faudrait qu'elle devienne sa propre chef* ». « *Ok, je te laisse régler cela, trouve-moi une solution* ».

Il se trouve que Daniel P., chef d'Établissement de Saint-Germain-Laprade, va faire valoir prochainement ses droits à la retraite et que personne ne recherche ce bureau en mutation. Je demande à Geneviève tout en prévoyant l'affectation d'un brigadier à Vals, de geler et d'étendre l'utilisation de l'EAR, il risque d'y avoir une vacance d'emploi de guichetier. Geneviève essaie d'en savoir d'avantage mais m'insiste pas d'avantage devant mon silence. Ma proposition reçoit l'avis favorable de Jean-Pierre : je lui indique qu'elle devra régulariser sa situation par un EDA et que si j'ai fait une erreur on la reclassera sur un autre bureau. Je demande à Gisèle de passer me voir : « *Super, tu me sauves la vie !* ». Je lui explique le deal : « *Tu verras, je vais m'investir et je l'aurai cette promotion, et puis je te remercie de ta confiance car je sais combien Saint-Germain te tient à cœur !* ». Après une semaine de doublure avec Daniel, Gisèle prit ses fonctions. Elle sera reçue à son EDA et développa le bureau de Saint-Germain (*suite au prochain numéro*). **Alain Gibert**

Un drôle de cordon ombilical… Téléphone portable et addiction !

« Quand le téléphone était attaché avec un fil, les humains étaient libres ». Cette citation peut signifier que l'on a laissé trop de liberté au téléphone, celui-ci a fini par prendre l'ascendant sur nous, limitant notre propre liberté. Cela peut être exprimé que l'on devient de plus en plus esclave de la technologie qui, peu à peu, à la capacité de contrôler nos vies. Aujourd'hui, nous éprouvons une grande difficulté à nous déconnecter de nos téléphones.

Coll. particulière

« Les Journées mondiales sans téléphone portable » ont eu lieu les 6, 7 et 8 février 2024. Mais quelques chiffres révélés par une récente étude montrent que les Français sont loin de « décrocher ». Une journée sans son Smartphone ? C'est l'idée un peu folle de Phil Marso, écrivain et instigateur de ces Journées mondiales qui ont lieu tous les ans depuis 2001. L'objectif est d'amener le public à réfléchir à l'usage qu'il fait de son téléphone mobile et l'inviter à prendre du recul. Depuis 2004, cette Journée se déroule sur trois jours en février... certainement pour se donner le temps de décrocher.

Un peu d'histoire…

Le 6 février a été choisi car cette date de la Journée mondiale correspond symboliquement à la Saint-Gaston ! Rappelez-vous ce couplet de Nino Ferrer « *Gaston y'a l'téléfon qui son' et y'a jamais person' qui y répond !* ». Le mode d'emploi initial de la Journée mondiale était radical : ne pas utiliser son téléphone portable le 6 février pour savoir quelle relation on entretient avec son appareil. À l'époque, le téléphone était encore un compagnon relativement peu envahissant, il se contentait de téléphoner. Mais cela c'était avant !

Des risques d'addiction

… Mais autant demander l'impossible. En effet, selon une récente étude menée par Deloitte, les Français se révèlent particulièrement accros à ces « petits bijoux » connectés et sont, par exemple, 60 % à les consulter dès la première heure après le réveil. Si certains psychiatres voient dans ces pratiques **de véritables risques d'addiction**, pour Mickael Stora, psychanalyste et membre de l'Observatoire des Mondes Numériques en Sciences Humaines (OMNSH), **il convient de dédramatiser les choses.**

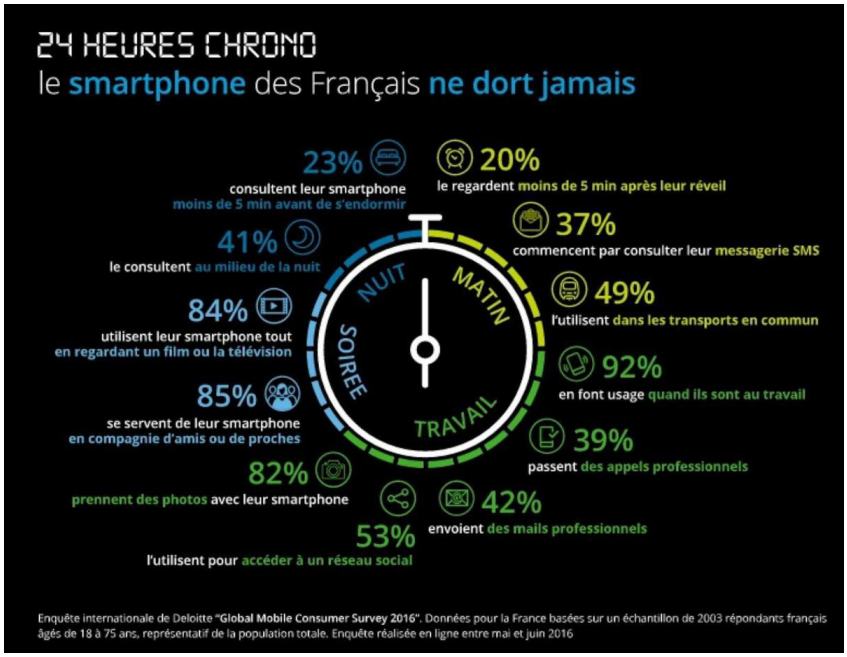

Même la nuit…

Le téléphone portable est donc devenu omniprésent et accompagne les Français partout et tout le temps. La preuve, pour un Français sur cinq, il se passe moins de 5 min entre le réveil et **le premier coup d'œil au téléphone portable** (hors désactivation de l'alarme). Une proportion qui double chez les 18-24 ans. Le soir, 23 % des Français le consultent une dernière fois moins de 5 min avant de s'endormir. **41 % des Français avouent même le consulter en pleine nuit** !

Le portable au travail

Le pourcentage le plus fort de l'étude concerne l'usage au travail. En effet, 92 % des Français utilisent leur Smartphone lorsqu'ils sont au travail : le milieu professionnel contribue à développer cette hyper-connexion.

Le portable au travail

Selon l'étude, l'usage intensif du téléphone portable peut aussi générer des comportements à risque. Ainsi, 58 % des Français reconnaissent qu'il leur arrive de **consulter leur portable au volant** et 66 % lorsqu'ils traversent la rue !

Le monde des PTT : 1824 – 1924

1824

En France

16 septembre : mort de Louis XVIII, roi de France (°1755).
16 septembre : début du règne du comte d'Artois, Charles X, frère de Louis VXIII et de Louis XVI.
14 décembre : naissance du peintre Pierre Puvis de Chavanne († 1898).

Dans le Monde

7 mai : première audition à Vienne de la Symphonie n°9 de Beethoven, *L'Hymne à la Joie.*
17 juin : fondation du Bureau des réserves indiennes aux États-Unis.

Mais aussi…

- Une fabrique de pâtes alimentaires voit le jour à Grenoble.
- Expédition du naturaliste et exploirateur allemand Eduard Rüppell sur le Nil Blanc.

Inventions

- La marque de chocolat *Suchard* par le confiseur suisse Philippe Suchard.
- .L'ingénieur américain Mc Cormick dépose le brevet de la moissonneuse-lieuse mécanique tractée par des chevaux.
- L'alcoomètre par le Français Louis-Joseph Gay-Lussac.

1924

En France

25 février - 4 février : premiers Jeux olympiques d'hiver appelés « Semaine internationale des sports d'hiver » à Chamonix.
8 avril : loi sur les assurances sociales couvrant les maladies, la vieillesse, l'invalidité et la maternité.
13 juin : Gaston Doumergue est élu président de la République.
25 septembre : reconnaissance du droit syndical des fonctionnaires.

Dans le Monde

21 janvier : mort de Vladimir Illitch Oulianov, dit « Lénine », à 54 ans (°1870).
26 janvier : la ville de Petrograd (ancienne Saint-Pétersbourg avant 1914) est rebaptisée Leningrad en hommage à Lénine.
14 février : naissance d'International Business Machines Corporation (IBM) aux États-Unis.

Inventions

- La société Kimberly-Clark commercialise le Kleenex (pays non défini).
- L'ingénieur français Lucien-Eugène Inchauspé perfectionne le moteur inventé par Rudolf Diesel en remplaçant la pompe à injection d'origine par celle de son invention : le moteur Diesel put pour la première fois être monté sur un camion.
- La première émission de télévision a lieu aux États-Unis.

1824

Postes

4 août : par ordonnance royale du 4 août, Louis-René Simon du Descheau, marquis de Vaulchier, ancien directeur général des Douanes, accède au poste de directeur général des Postes.
29 septembre : l'administration des Postes procède à une réforme du service postal dans la capitale. Les Parisiens bénéficient désormais de six distributions par jour en hiver (au lieu de cinq) et de sept distributions en été (au lieu de six).
30 novembre : la réorganisation profonde des services « Trésor et Postes » est confirmée par le décret du 30 novembre. C'est le point de départ de la fusion totale du « Trésor » et des « Postes ». L'ensemble est dirigé par un « Payeur en chef de l'Armée ».

Télégraphe aérien

30 mars : les directeurs du Télégraphe doivent prêter serment de fidélité au roi.
Août : faisant preuve d'insuffisances notoires, et bien que parent des Chappe, Jacques Cornilleau perd son poste de directeur des Télégraphes au profit de Jacques-Gabriel Flocon.

Jacques-Gabriel Flocon

Ignace Chappe, dit « Chappe l'aîné », fait paraître une *Histoire de la télégraphie* en deux volumes, dont un contenant 34 planches de dessins. Ce livre présente le grand intérêt de décrire les différents systèmes de télégraphe aérien, y compris ceux mis au point à l'étranger.

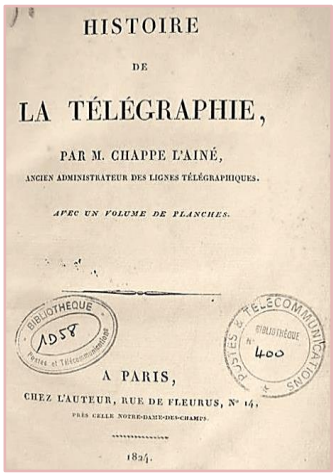
HISTOIRE
DE
LA TÉLÉGRAPHIE,
PAR M. CHAPPE L'AINÉ,
ANCIEN ADMINISTRATEUR DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.
AVEC UN VOLUME DE PLANCHES.
A PARIS,
CHEZ L'AUTEUR, RUE DE FLEURUS, N° 14,
1824.

1924

Postes & Télégraphes

Œuvre sociale : création de la Prévoyance des P&T destinée à soutenir les familles en cas de décès, elle regroupe surtout les ambulants postaux.
Premiers Jeux olympiques d'hiver : pour ces Jeux olympiques d'hiver se déroulant à Chamonix, 80 brigadiers sont envoyés sur place pour assurer le service télégraphique. Certains soirs sont transmis plus de 100 000 mots.

Postes

Mai : Joseph Roig effectue des vols de reconnaissance en Amérique du Sud pour le compte de la Compagnie Latécoère.
23-28 juillet : l'Union Postale Universelle (UPU) fête son 50e anniversaire à Stockholm.
19 août : décès (°1836) de Ferdinand Cheval, le facteur de Hauterives dans la Drôme, célèbre pour avoir construit le « Palais Idéal » de ses propres mains, est décédé.
Décembre : Jean Mermoz entre comme pilote dans la Compagnie des lignes aériennes de Pierre Latécoère.

Télégraphes et Téléphones

14 janvier : ouverture au public d'un service de transmission d'images à distance, l'ancêtre du Fax (ou télécopie). Le service télégraphique utilisa l'appareil mis au point par Édouard Belin.
17 janvier : Albert Sarraut, ministre des Colonies et Paul Laffont, sous-secrétaire d'État aux P&T inaugurent la liaison radiotélégraphique Paris – Saigon, distants de 10 000 km.
4 février : la compagnie Le Taxiphone commence l'exploitation d'appareils téléphoniques à encaissement automatique.
22 mars : adoption de l'appareil téléphonique standard « 1924 » pour les abonnés.
5 mai : début de la pose du premier câble téléphonique souterrain longue distance Paris – Strasbourg.
12 octobre : inauguration du monument dédié à Charles Bourseul, père du téléphone, à Saint-Céré (Lot).
3 novembre : le premier journal parlé radiodiffusé en France est émis à partir du poste de la tour Eiffel.

Coll. particulière
Poste téléphonique « 1924 »

Sources :

Postes et Télécommunications françaises : une chronologie du XXe siècle, FNARH, éd. FNARH, 2004.
Postes, Télégraphes, Téléphones en France : une chronologie du XIXe siècle, FNARH, éd. FNARH, 2013.

POSTELHIS est une association affiliée à la FNARH avec le soutien du COGAS La Poste et du CCUES d'Orange

POSTELHIS • Postes, Télécommunications, Histoire • 22 rue de la Sapinière • 54520 Laxou • Tél. : 06 84 97 17 11 • Courriel : postelhis@gmail.com • **Directeur de la publication** • Alain Gibert • **Secrétaire de rédaction** • Nelly Genter •